



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

DU 1ER AU 30 SEPTEMBRE 2024

La Commune de Cossonay participe au Défi Cyclomania!



Pour illustrer la participation de Cossonay au défi Cyclomania, la Municipalité a mis son « grain de selle ». De g. à dr.: Claude Moinat, Florence Texier-Claessens, la syndique Valérie Induni Jean-Claude Challet et Joachim Cretegny.

COSSONAY Cyclomania est une action de PRO VELO Suisse, l'association nationale de défense des intérêts des cyclistes, dont l'objectif est la promotion du vélo en milieu urbain. La Commune de Cossonay a décidé de participer à

l'édition 2024 du défi qui se déroulera du 1er au 30 septembre. Le but de l'action est d'encourager la population, dans un cadre ludique et stimulant, à utiliser davantage le vélo au quotidien. Les participant(e)s se déplacent le plus souvent

possible à vélo ou à pied et récoltent ainsi des points qui leur permettent de gagner des prix. Vous trouverez plus d'informations sur le site de la Commune, rubrique «Actualités». ■
Infos sur: www.cossonay.ch et www.cyclomania.ch/fr

COSS INFO



Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

EN BREF

Portes ouvertes Centre d'Animation et de Loisirs de Cossonay - CLAC

La Municipalité et les responsables du centre d'animation ont le plaisir de convier la population aux portes ouvertes du CLAC le samedi 5 octobre 2024, entre 14h00 et 16h00. À cette occasion, les différentes activités proposées dans le centre seront présentées au public. À travers diverses animations culturelles, sportives et éducatives, les jeunes vivent des moments d'échanges dynamiques en profitant d'un lieu adapté à leurs besoins et attentes. Venez le découvrir le temps d'un après-midi!

Portes ouvertes UAPE La Gôutine

L'UAPE La Gôutine qui occupe des locaux à CossArena au Pré-aux-Moines organise des portes ouvertes le samedi 28 septembre de 9h00 à midi.

Lundi du Jeune Fédéral - Fermeture des services communaux

À l'occasion du Jeune Fédéral le lundi 16 septembre 2024, les services communaux seront fermés. Réouverture dès le mardi matin, selon les horaires habituels.

Avis de travaux en Vieille Ville

Des travaux de réfection des routes en Vieille Ville se poursuivront du lundi 2 au mardi 3 septembre à 7h00 à la rue des Bons-Enfants et la rue du Temple. Il ne sera pas possible, pour tout véhicule, d'accéder à ces rues. La Municipalité invite les citoyens concernés à utiliser les places de parc disponibles en dehors du secteur impacté, notamment celles du parking du Pré-aux-Moines. Exceptionnellement, il n'y aura pas de contrôle de stationnement ce jour-là.

Avis de travaux à la Grand Rue

Afin de permettre la pose du revêtement définitif sur la route cantonale n° 251-B-P (Grand Rue) en traversée de la localité, le tronçon situé entre le Giratoire de la Poste et l'intersection avec la place de la Tannaz (y compris) sera interdit à toute circulation du mercredi 4 septembre dès 6h00 au jeudi 5 septembre à 5h00. Une déviation sera mise en place par Cossonay-Lussery-Villars-Penthalaz-Cossonay, dans les deux sens. Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place et de faire preuve de prudence.

Haies de lauriers : subventions en vue de leur remplacement

Dans le cadre de son plan d'action Biodiversité 2019-2030 et à travers la mesure S8 pour promouvoir la nature dans l'espace bâti, le canton

Résultats du sondage concernant l'extinction de l'éclairage public

Cela fait maintenant près d'une année que le programme d'extinction de l'éclairage public est en vigueur sur le territoire de la Commune. Pour rappel, il s'agit de l'extinction générale de l'éclairage, sauf sur les routes principales, entre 23h et 5h du matin.

Au printemps dernier, un sondage a été effectué auprès de la population de Cossonay. Le greffe a reçu 863 réponses, ce qui constitue une participation réjouissante. On note que les femmes ont été légèrement plus nombreuses à participer que les hommes. Au niveau des tranches d'âge, les personnes entre 31 et 69 ans forment l'écrasante majorité avec plus de deux tiers, suivies par les personnes de plus de 70 ans, et finalement une assez faible participation des plus jeunes, avec moins de 10%.

Les résultats de cette consultation sont clairs. En effet, deux tiers des participant(e)s ont signifié leur approbation à poursuivre ce programme d'extinction (41% très favorable, et 26% favorable).

Au vu de ces résultats, la Municipalité a décidé de pérenniser l'extinction des lumières. Toutefois, il est ressorti des nom-

breux commentaires bien des remarques et suggestions quant au manque de flexibilité du système. En effet, la rigidité des horaires fixes, sans distinction entre semaine et week-end, ou lors de certaines manifestations comme la Veillée de Noël ou le 31 décembre, cause des désagréments.

L'extinction de la rue du Funiculaire a aussi été citée comme problématique par les personnes qui rentrent tard en funi.

Dès lors, la Municipalité, consciente de ces problèmes et soucieuse de travailler au plus près des besoins de la population, va examiner diverses solutions visant à optimiser l'éclairage public. Il s'agit de

trouver un système qui permettrait de différencier les lieux et les horaires, comme dans certaines villes qui ont adopté des démarches de type «smart-city». Un tel projet est ambitieux, et pourrait s'étendre sur plusieurs années. Mais il permettrait de répondre à certaines réserves exprimées vis-à-vis du sentiment d'insécurité ou de la difficulté à se déplacer, qui sont des points saillants ressortant des commentaires laissés par les participant(e)s. ■



de Vaud soutient les démarches communales en faveur de la biodiversité. Une subvention cantonale est allouée aux communes et privés qui souhaitent remplacer les haies de lauriers (Prunus laurocerasus) par des haies diversifiées. Elle s'élève à CHF 60.- par mètre linéaire (surfaces publiques et privées). Vous trouverez plus d'informations sur le site officiel du canton, rubriques environnement et biodiversité.

Association STOP SUICIDE Campagne de prévention

À l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide qui se tiendra le 10 septembre, l'association STOP SUICIDE lance sa campagne #LAPOURTOI2024, centrée cette année sur l'impact positif des relations interpersonnelles sur la santé mentale des jeunes! Alors qu'il s'agit de la première cause de mortalité chez les 15-29 ans en Suisse, le suicide reste une thématique taboue. Il est donc primordial de

déstigmatiser ce sujet et de sensibiliser chacun et chacune à la prévention. Cette année, les facteurs qui protègent la santé mentale sont mis en avant, notamment les ressources personnelles axées sur les relations entre les pairs et le soutien social qu'elles offrent. Pour en parler, de jeunes créateurs et créatrices suisses de contenus répondent à la question «Et toi, comment tu prends soin de toi?» à travers des vidéos destinées aux réseaux sociaux. Vous retrouverez notamment le tiktokeur Leo Monferini, la chanteuse Marie Jay, et bien d'autres!

En parallèle de cette campagne de prévention en ligne, STOP SUICIDE se déplace sur le terrain pour aller à la rencontre des jeunes. Pour davantage d'information, dirigez-vous sur le site: stopsuicide.ch. Besoin d'aide? Ne restez pas seul(e): appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h sur 24, sept jours sur sept. ■

LA MUNICIPALITÉ